

ACTUALITÉS

L'assemblée Générale du 17/01/2020 a été l'occasion de revenir sur les réalisations et les prochaines étapes ou actions de votre association.

N'hésitez pas à rejoindre l'association, Campagne d'adhésion 2020 ouverte!



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



LPO – A la découverte des oiseaux du quartier

Consciente du caractère singulier des espaces de nature offerts par ses jardins particuliers et la place de la rue Guynemer, l'association a souhaité engager avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) une démarche de connaissance et de protection de la biodiversité, financée par le Conseil régional Nouvelle Aquitaine.

Le 5 juin 2019, un ornithologue déambulait sous la pluie avec un groupe d'une quinzaine de personnes constitué de résidents du quartier. Enfants, amateurs, néophytes et passionnés se sont prêtés au partage des observations au gré des saisons et à la reconnaissance des sujets observés ce jour-là.

La LPO nous a bien volontiers accordé, dans le cadre de la Convention « Plus de nature dans notre quartier », un inventaire ornithologique qui a été produit dans le cadre des procédures contentieuses contre les permis de construire CAPA et PICHET.

L'inventaire recense 31 espèces locales typiques de la lisière entre la ville et l'espace rural, bien que notre quartier soit plutôt à caractère urbain. La chouette hulotte et le pic-vert, espèces protégées, ont été identifiés comme niches potentiels trouvant gîte et couvert dans les arbres anciens de nos jardins.

L'année qui vient s'articulera autour de 2 rencontres :

- 1 atelier/ laboratoire d'idées fixé le **mercredi 1 avril à 17h30**
- 1 atelier de concrétisation des projets initiés (date à venir)

Journées européennes du patrimoine - dimanche 22 septembre 2019



L'idée de proposer une visite guidée de Clair Logis pour **les Journées du patrimoine** n'allait pas forcément de soi. Point de chapelle gothique, ni de salon XVIIIe siècle dans notre quartier. Et pourtant, Clair Logis mérite bien un détour. Son histoire raconte la crise du logement de l'après-guerre mais aussi l'extraordinaire énergie d'une petite communauté pour édifier des maisons modernes et confortables.

Dans l'ouvrage de Mme Cavailles et aux Archives municipales **de Cenon** nous avons collecté la matière nécessaire à la visite : la correspondance entre les sociétaires et l'architecte G. Vacheyrou, les différents plans, coupes et descriptions des intérieurs et des façades mais aussi les rapports techniques sur les collecteurs, l'écoulement des eaux pluviales et la station d'épuration. Toute cette documentation est désormais numérisée, elle pourra être mobilisée à nouveau.

Le dimanche 22 septembre, la visite a été suivie par une bonne cinquantaine de personnes qui ont bravé la pluie battante pour découvrir, dans l'échange et la bonne humeur, Clair Logis, son histoire et l'architecture de ses maisons. M. Ravel et M. Gillet, deux constructeurs des années 1950 sont venus éclairer de leurs témoignages cette belle aventure humaine. **Un grand merci à eux.**

Merci aussi aux Archives municipales de Cenon pour la mise à disposition des documents, à Mme Cavailles pour son travail de recherche, à Mme Capdeville pour nous avoir ouvert ses portes et à la Ville de Cenon pour la tente.





LE LIEN DE CLAIR LOGIS

Urbanisme et patrimoine, l'association s'engage !

Depuis 2 ans déjà, votre association et le collectif Paix-Concorde se sont unis contre les 2 permis de construire accordés aux promoteurs CAPA et PICHET pour des opérations de 46 et 64 logements, situés avenue Cassagne, entre Clair Logis 1 et 2.

Face à la montée des voix contre l'urbanisme anarchique que connaît Cenon depuis environ 10 ans, la ville a adopté, en juin 2018, une « Charte de qualité de urbaine » visant à modérer un Plan Local d'Urbanisme trop permissif. Mais le mal était fait.

Décidés à modérer cette expansion urbaine très localisée qui présage près de 306 logements dans un rayon de 300 mètres, la décision était prise en Conseil d'Administration de s'engager dans la lutte du pot de terre contre le pot de fer. Une page de financement participatif était également créée afin d'informer, d'alerter un large public et recevoir d'éventuels soutiens financiers. Entre mars et mai 2019, la somme de 1510,00€ a été collectée.

Le 22 juin 2019, nous organisons la rencontre « Vivre le quartier » sur la place de la rue Guynemer pour remercier nos généreux contributeurs, échanger sur le sujet et recueillir le précieux témoignage de l'association « Les 7 beaux cèdres de Plaisance » sur le contentieux l'ayant opposé –avec succès– à la Ville contre la construction d'un immeuble sur la place Jean Moulin.

Le jeudi 27 janvier, nous avons assisté à l'audience donnée au Tribunal Administratif instruisant les recours contentieux contre CAPA et PICHET. Maître Achou-Lepage, nous représentant, a su interpellé les jurés sur l'incohérence de déclassement des parcelles concernées par ces permis du statut d'habitat pavillonnaire à habitat de logement collectif.

Ce 14 février, une première décision de justice, rendue par le Tribunal Administratif, a rejeté notre recours mais nous n'en resterons pas là...



Nos rendez-vous sur la place !

La fête des voisins du 24/05/2019 a réuni un grand nombre d'habitants de Clair Logis. C'est sous le soleil que nous avons partagé ce moment de découverte et de rencontre.



Jardinage

Nous nous sommes réunis à trois reprises cette année pour entretenir notre belle plate bande. A chaque fois ce fut un bon moment de travail dans la bonne humeur !

Dernière minute

Un objet à échanger, une brouette à prêter en confiance ?

Ou juste envie de soulever une idée ?

Partager sur

<http://lesvoisinsdeclairlogis.fr/forums/>

Le BUREAU de l'association

Jérôme PEROCHEAU, *Président*

Laurent PERADON, *Vice-Président*

Marjorie CARVEL, *Trésorière*

Jérôme BIZOUARD, *Vice-Trésorier*

Agnès LOTH, *Secrétaire*

Jean-Pierre DELAS, *Membre du bureau*

Mathieu HAPIOT, *Membre du bureau*

Nous restons à votre disposition.